

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNE HAUT NIVERNAIS-VAL D'YONNE RECRUTE UN(E)
ANIMATEUR(TRICE) DU CONTRAT GLOBAL POUR L'EAU NIVERNAIS-FORTERRE**

Intitulé du poste	Animateur(trice) du Contrat Global pour l'Eau Nivernais-Forterre
Statut du poste	CDD de 1 an renouvelable
Localisation du poste	Varzy – Maison des services de la CCHNVY (58210) De fréquents déplacements sont à prévoir sur le territoire d'intervention de 1 000 km ² .
Contexte	<p>Le contrat global pour l'eau Nivernais-Forterre inclut un programme d'actions pluriannuel et multithématique (Eau potable, Assainissement, Pollutions diffuses, Milieux Aquatiques, Animation/Communication). Il a été élaboré entre 2014 et 2015. Sa période de mise en œuvre opérationnelle s'étend sur 5 ans, de 2016 à 2020. Il comprend 171 actions pour un montant total de l'ordre de 12 millions d'euros.</p> <p>Après deux années de mise en œuvre, les engagements financiers représentent environ 3,2 millions d'euros. L'objectif est d'atteindre un minimum de 4,7 millions d'euros d'engagements fin 2018 pour répondre aux objectifs financiers.</p> <p>Le territoire comprend l'axe de l'Yonne nivernaise et ses affluents (le Beuvron, le Sauzay, la Druyes, et l'Armanche).</p> <p>La démarche a été portée jusqu'à présent par le Pays Bourgogne Nivernaise. A partir de 2018, le contrat global et le poste d'animateur seront portés par la Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne.</p>
Missions	<p>Sous l'autorité de la directrice de la CCHNVY et en lien avec les élus référents du contrat, vous serez en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De la mise en œuvre et du suivi de ce premier contrat (tenu du tableau de bord, suivi des engagements financiers, ...) ; • De l'impulsion, de l'animation et de la concertation liée aux actions programmées sur chaque volet (contacts/échanges réguliers avec les maîtres d'ouvrages, partenaires techniques et financiers) ; • Des missions d'assistance (technique, administrative et réglementaire) des maîtres d'ouvrages ; • Des missions d'accompagnement des structures locales sur leur réflexion en lien avec la loi NOTRe et la mise en œuvre des compétences eau/assainissement et de la compétence GEMAPI au 1^{er} janvier 2018 ; • Des missions de communication : lettres d'information, journées de sensibilisation, classes d'eau, etc.

Formation	Titulaire d'un BAC+3 à BAC+5, spécialisé dans le domaine de l'eau (assainissement, eau potable, aménagement et entretien des milieux aquatiques...)
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances en assainissement (collectif et non collectif) ; • Connaissances en adduction d'eau potable ; • Bonnes connaissances des techniques de restauration et d'entretien des milieux aquatique ; • Connaissances des Marchés Publics ; • Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales ; • Capacité à la conduite et à l'animation de projets ; • Capacité à animer des réunions rassemblant différents acteurs ; • Maîtrise indispensable de l'outil informatique (bureautique et SIG (QGis)) ; • Rigueur, organisation, esprit d'initiative, autonomie, capacité d'adaptation ; • Sens du contact et aptitude à la négociation ; • Bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles ; • Permis B obligatoire ; • Capacité à vivre et travailler en milieu rural. <p>Une expérience sur un poste similaire est <u>fortement souhaitée</u>, l'objectif étant d'être opérationnel immédiatement pour ne pas faire retomber la dynamique lancée.</p>
Rémunération	A fixer selon expérience (entre 1 500 et 1 800 euros net par mois) Grade de technicien territorial Remboursement des frais kilométriques pour les déplacements professionnels
CV et lettre de motivation	<p>A adresser à : Monsieur le Président de la Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne Maison de la formation et du développement économique - Service administratif 10-12 rue de Druyes 58500 CLAMECY</p> <p>ET à envoyer par mail (en pdf) à : sebastien.harger@bourgogne-nivernaise.com</p> <p>Date limite de réception des candidatures : 31 janvier 2018</p>
Prise de poste	Printemps 2018 Une période de tuilage d'une semaine est prévue.
Renseignements	<ul style="list-style-type: none"> • D'ordre administratif auprès de Nadia DOUMENE, directrice de la CCHNVY : Tel : 03 86 27 12 65 – mail : cchnvy@orange.fr • D'ordre technique auprès de Sébastien HARGER, animateur du contrat : Tel : 03 86 28 58 29 - Mail : sebastien.harger@bourgogne-nivernaise.com